

## LETTRE D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

FINALE DE JEUX DU QUÉBEC - SHERBROOKE H2024

Bonjour,

Il est possible, pour les parents, de récupérer leur enfant à la fin des blocs de compétitions. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire en page 2 et le <u>faire parvenir par courriel</u>, <u>avant le 28 février 2024</u>, à :



Région Lac St-Louis: mbenoit@sportloisirmontreal.ca

## Bloc 1

- L'athlète doit demeurer avec son équipe jusqu'à <u>la fin des épreuves de son sport.</u>
- Vous pouvez récupérer votre enfant au site d'hébergement ou sur le site de compétition. Dans les deux cas, vous devez venir chercher les bagages au site d'hébergement entre 6h et 9h ou après 16h <u>sur rendez-vous</u>.
- Au moment de récupérer votre enfant, afin de valider votre identité, vous devez présenter votre permis de conduire ou carte d'assurance maladie au missionnaire responsable et signer le formulaire. Assurez-vous d'inscrire le nom de la personne qui va chercher l'enfant.

## Bloc 2

- L'athlète doit demeurer avec son équipe jusqu'à la fin de la cérémonie de clôture.
- Vous pouvez récupérer votre enfant à l'endroit désigné au site des cérémonies.
- Vous devez être préalablement passé prendre les bagages au site d'hébergement <u>sur rendez-vous</u>
  AVANT 9h le jour de la cérémonie. Sinon, les bagages seront chargés dans l'autobus et devront
  être récupérés à DDO.
- Au moment de récupérer votre enfant, afin de valider votre identité, vous devez présenter votre permis
  de conduire ou carte d'assurance maladie au missionnaire responsable et signer le formulaire.
  Assurez-vous d'inscrire le nom de la personne qui va chercher l'enfant.

Si vous avez des questions, votre chef de délégation demeure disponible par courriel.

Manon Benoit, cheffe de délégation Lac St-Louis



## LETTRE D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

FINALE DE JEUX DU QUÉBEC - SHERBROOKE H2024

Madame Manon Benoit, Chef de délégation Région Lac Saint-Louis Sport et loisir de l'Île de Montréal,

□ DI - - 4

J'aimerais, par la présente, vous confirmer que mon enfant quittera la délégation de la région de Lac St-Louis. Par conséquent, il n'utilisera pas le système de transport provincial (autobus) mis à sa disposition pour le retour en région. J'assume les implications de cette décision et que je dégage Sport et Loisir de l'île de Montréal de toute responsabilité à partir du moment où il quitte la délégation.

ПDI - - 2

Nom de l'athlète :	
Discipline :	
Il sera pris en charge par (nom complet de la personne	e):
Numéro de cellulaire :	
Nom du parent en caractère d'imprimerie :	
Heure et date de la récupération des bagages à l'hébergement:	
AU MOMENT DE LA PRISE EN CHARGE (NE PAS SIGNER D'AVANCE)	
Signature de la personne citée ci-haut qui récupère l'athlète :	